

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LABASTIDE DE PENNE
N°07

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 10

Date de la convocation : 31/03/2023

Séance du 06/04/2023

L'an deux mille vingt-trois et six avril, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Jean-Michel ROUMIGUIE, Maire.

Etaient présents : BORDERIE D. FOURTANET C. BLANC C. MADDELEIN R. CLAVEL J. MALRIC P. BOUNIOU S. FRABEL S.. ROUMIGUIE P.

Absent : PRADAL S

OBJET : Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il souhaite augmenter les taux d'imposition d'1% et propose les taux suivants :

-Taxe foncière (bâti) :	36.32%
-Taxe foncière (non bâti) :	75.52%
-Taxe d'Habitation (TH)	12.73%
-CFE :	18.75%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux de taxe proposé par monsieur le Maire.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

LE MAIRE

J-M ROUMIGUIÉ

Le :6 avril 2023

Certifie exécutoire le : 7 avril 2023.

Et publié ou notifié le : 7 avril 2023

